



LIGUE NATIONALE  
DE RUGBY

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Vendredi 14 août 2015

A la suite du communiqué publié jeudi 13 août par l'US Dax concernant sa participation à la PRO D2 lors de la saison 2015/2016, la LNR souhaite apporter les précisions suivantes :

L'US Dax a terminé 15<sup>ème</sup> de PRO D2 et est donc en position d'être repêchée pour la saison 2015/2016 en cas de refus d'accession d'un club promu de Fédérale 1 à l'issue de la saison 2014/2015.

En l'occurrence, le club de Lille, promu sportivement de Fédérale 1, a saisi le Tribunal Administratif de Versailles d'une requête en référé concernant la décision de refus d'accession en PRO D2 dont il fait l'objet.

Le Comité Directeur de la LNR ne se réunira pour se prononcer sur le repêchage de l'US Dax en PRO D2 que dans le cas où le Tribunal rejetterait la demande du club de Lille, confirmant ainsi la non-accession du LMR en PRO D2. Il se réunira donc dès connaissance de la décision du Tribunal Administratif - dont l'audience a été fixée au 19 août - pour en tirer les conséquences, sachant qu'en toute hypothèse le championnat de PRO D2 2015/2016 se déroulera à 16 clubs, soit avec Lille, soit avec Dax.

03 69 133 67 62

emmanuelle.varron@lnr.fr

